

**Procès-Verbal**  
**Séance du Conseil Municipal**  
**tenue en la Salle des Arches**  
**le 8 juin 2020**  
**à 20 heures 30**

PRÉSIDENT DE SÉANCE : M. Philippe FORTIN, Maire

PRÉSENTS : MME CIOTTI M. – M. PICCOLO F. – MME NIBAULT G.  
M. MUGNEROT Ph. - MME SAMSON C. - M. MOUTAMA J.-C.  
MME GARNIER F. – M. BACHET M. – MME BAETA M.-Ch.  
M. ROBOT H. – MME HUON S. – M. DI STASIO G.  
MME BALARD B. – M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M.  
M. HERRISSON D. – MME HEMON C. – M. BERNIER C.

SECRÉTAIRE : M. Francis PICCOLO

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents et représentés : 19

Date de la convocation : 28 mai 2020

**Affiché, le**  
**Le Maire,**



**Ordre du jour**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 25 mai 2020
3. Désignation des membres qui siégeront dans les EPCI
4. Désignation des membres de la Commission d'Appels d'offre
5. Fixation du nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
6. Désignation des membres du CCAS
7. Désignation des Membres de la Commission Communale des Impôts Directs
8. Création des commissions municipales et désignation des membres
9. Désignation délégué au CNAS
10. Renouvellement Marché achat d'Energie avec le SDESM
11. Décisions Budgétaires Modificatives
12. Affaires diverses  
Délégations

## **I DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Le Conseil Municipal est appelé à désigner un secrétaire de séance.

Monsieur Francis PICCOLO est désigné secrétaire de séance.

## **II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2020**

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2020.

Le Procès-Verbal de la séance 25 mai 2020 n'appelle pas d'observation particulière du Conseil Municipal et est approuvé à l'unanimité.

## **III DESIGNATION DES MEMBRES DES EPCI**

Monsieur le Maire rappelle que compte tenu du renouvellement des conseillers municipaux, il appartient au Conseil Municipal de désigner conformément aux dispositions de l'article L 5212.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués du Conseil Municipal aux différents syndicats auxquels la commune adhère.

### **DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE (SDESM)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne :

**Délégués Titulaires :** Francis PICCOLO  
Philippe MUGNEROT  
**Délégué Suppléant :** Gérard DI STASIO

### **DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALLEES VOULZIE DRAGON**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner au Syndicat Intercommunal des Vallées de la Voulzie et du Dragon :

**Délégués Titulaires :** Francis PICCOLO  
Jean-Claude MOUTAMA  
**Délégués Suppléants :** Philippe MUGNEROT  
Sylvine HUON

### **DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION SCOLAIRE DE LA REGION DE PROVINS (SMVOS)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner au Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de la Région de Provins :

**Délégué Titulaire :** Brigitte BALARD  
**Délégué Suppléant :** Sylvine HUON

#### **DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES BOUES (SMAB)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner délégués au Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues :

**Délégué Titulaire :** Corinne SAMSON  
**Délégué Suppléant :** Gérard DI STASIO

#### **DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CREATION D'UNE PISCINE A NANGIS (SICPAN) :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner au Syndicat Intercommunal pour la Création d'une Piscine à Nangis :

**Délégués Titulaires :** Françoise GARNIER  
Maria-Christina BAETA  
Cyril BERNIER  
**Délégués Suppléants :** Brigitte BALARD  
Dominique HERISSON  
Marcel BACHET

#### **IV DESIGNATION MEMBRES COMMISSION d'APPEL D'OFFRES**

L'article 22 du Code des Marchés publics fixe le nombre de membres à la commission d'appel d'offres : « *Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, le maire ou son représentant, président, et trois membres du conseil municipal élus...* »

Le Conseil Municipal est invité à désigner 3 membres à la Commission d'Appels d'offres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner membres de la Commission d'Appels d'Offres :

**Membres Titulaires :** Francis PICCOLO  
Philippe MUGNEROT  
Gérard DI STASIO  
**Membres Suppléants :** Jean-Claude MOUTAMA  
Martine CIOTTI  
Marcel BACHET

#### **V NOMBRE DE MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'en application de l'article R 123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est fixé par le Conseil Municipal.

Il précise que leur nombre ne peut être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Monsieur FORTIN propose au conseil municipal de fixer à dix le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Accord à l'unanimité des membres présents.

## **VI ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

En application des articles R 123-7 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, le Maire expose que la moitié des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner membres du CCAS :

Géraldine NIBAULT

Sylvine HUON

Maria-Christina BAETA

Céline HEMON

Brigitte BALARD

## **VII DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale des impôts directs comprend sept membres :

- le Maire ou l'Adjoint délégué, Président,
- et six commissaires (l'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune).

Les commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des Finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal. La liste de proposition établie par le Conseil Municipal doit donc comporter douze noms pour les commissaires titulaires, et douze noms pour les commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal est invité à proposer deux listes composées de 6 titulaires et 6 suppléants chacune. Dans chacune de ces listes doit figurer 1 titulaire et 1 suppléant résidant hors de la commune.

Monsieur le Maire est membre de droit et Président de cette commission.

Le Conseil Municipal à l'unanimité propose de présenter la liste des délégués ci-après à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques :

### **1<sup>ère</sup> liste :**

#### **Titulaires :**

Pierre MERCERET (TF – TH) 5 rue du Marais Bénard – LONGUEVILLE

Jean COMPÈRE (TF – TH) 17 rue des Murs – LONGUEVILLE

Anna BRETON (TF – TH) 5 route de Saint Loup – LONGUEVILLE

Jacques MAROT (TF – TH) 15 rue Léon Gouelle – LONGUEVILLE

Joël CARTERON (TF – TH) 23 rue des Murs – LONGUEVILLE

Christian LOMBARD – 18 bis rue du Moulin de Gouaix – JUTIGNY

Suppléants :

Christian SCHUH (TF – TH) 4 rue du Dragon - LONGUEVILLE  
Jacques BLOT (TF – TH) 2, rue des Roseaux - LONGUEVILLE  
Jean-Claude THIÉNARD (TF – TH) 4 rue Benjamin Baude - LONGUEVILLE  
Odile BAYLE (TF – TH) 13 rue du Marais Bénard - LONGUEVILLE  
Françoise GARNIER (TH) 35 rue du Docteur Guelton - LONGUEVILLE  
Jean-Pierre DESTÉ 78 avenue de la Libération - SAINTE-COLOMBE

**2<sup>ème</sup> liste :**

Titulaires :

Marcel BACHET (TF – TH) 8 rue des Demoiselles – LONGUEVILLE  
Simone AUBRY (TF – TH) – 8 bis route de Provins – LONGUEVILLE  
Danielle BENHAMMO (TF – TH) 13 rue de l’Avenir – LONGUEVILLE  
Josiane GOUDRY (TF – TH) 4 Sente des Plants Bouchés – LONGUEVILLE  
Roselyne CHABOCHE (TF – TH) 13 rue des Murs – LONGUEVILLE  
Rémy BERTHOU 18 bis rue de Trainel - ST LOUP DE NAUD

Suppléants :

Francis PICCOLO (TF – TH) 24 rue des Demoiselles – LONGUEVILLE  
Michel DALLE (TF – TH) 24 rue Louis Platriez - LONGUEVILLE  
Jean-Paul VAN DE PUTTE (TF – TH) 6 route de Savins- LONGUEVILLE  
Nadine MARIE (TF – TH) 6 A rue André Pineau- LONGUEVILLE  
Astrid CARTERON (TF – TH) 23 rue des Murs – LONGUEVILLE  
Bernard LETANG 108 avenue du Général Leclerc – SAINTE-COLOMBE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, dresse à l’unanimité des voix, en double exemplaire la liste des membres de la commission Communale des Impôts Directs qui seront présentés à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques.

**VIII CREATION COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité pour le Conseil Municipal de créer en son sein des commissions.

Le Conseil Municipal sera invité dans un premier temps à créer ces commissions et dans un second temps à en désigner les membres. Monsieur le Maire est membre de chaque commission.

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

**Article 1<sup>er</sup> de créer les commissions suivantes :**

- Finances
- Animation
- Suivi de projets
- Friche industrielle
- Cadre de vie et parc Street Workout
- Travaux
- Communication
- Vie scolaire et périscolaire

## **Article 2 de désigner membres de ces commissions :**

**FINANCES** : MME CIOTTI M. – M. PICCOLO F. – MME NIBAUT G. - M. MUGNEROT Ph. - MME SAMSON C. - M. MOUTAMA J.-C.- MME GARNIER F. – M. BACHET M. – MME BAETA M.-Ch. - M. ROBOT H. – MME HUON S. – M. DI STASIO G. - MME BALARD B. - M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M. - M. HERISSON D. – MME HEMON C. – M. BERNIER C.

**ANIMATION** : MME CIOTTI M. – M. PICCOLO F. – MME NIBAUT G. - M. MUGNEROT Ph. - MME SAMSON C. - M. MOUTAMA J.-C.- MME GARNIER F. – M. BACHET M. – MME BAETA M.-Ch. - M. ROBOT H. – MME HUON S. – M. DI STASIO G. - MME BALARD B. – M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M. - M. HERISSON D. – MME HEMON C. – M. BERNIER C.

**SUIVI DE PROJETS** : MME CIOTTI M. – M. PICCOLO F. – MME NIBAUT G. - M. MUGNEROT Ph. - MME SAMSON C. - M. MOUTAMA J.-C.- MME GARNIER F. – M. BACHET M. – MME BAETA M.-Ch. - M. ROBOT H. – MME HUON S. – M. DI STASIO G. - MME BALARD B. – M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M. - M. HERISSON D. – MME HEMON C. – M. BERNIER C.

**FRICHE INDUSTRIELLE** : MME CIOTTI M. – M. PICCOLO F. – MME NIBAUT G. – M. MUGNEROT Ph. - MME SAMSON C. - M. MOUTAMA J.-C. - MME GARNIER F. – M. BACHET M. – MME BAETA M.-Ch. - M. ROBOT H. – MME HUON S. – M. DI STASIO G. - MME BALARD B. – M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M. - M. HERISSON D. – MME HEMON C. – M. BERNIER C.

**CADRE DE VIE ET PARC STREET WORKOUT** : MME CIOTTI M. - MME NIBAUT G. - M. MOUTAMA J.-C.- MME GARNIER F. – MME HUON S. – M. FAUCHEUR J. – MME DELICOURT M. - M. HERISSON D. – MME HEMON C.

**TRAVAUX** : M. PICCOLO F. - M. MOUTAMA J.-C – M. BACHET M. - M. ROBOT H. - M. FAUCHEUR J. – M. HERISSON D. – M. BERNIER C.

**COMMUNICATION** : M. MUGNEROT Ph. - MME CIOTTI M. – MME BAETA M.-Ch.

**VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE** : MME CIOTTI M. – MME HUON S.

## **IX DESIGNATION DELEGUE CNAS**

Monsieur le Maire rappelle que la loi du 19 février 2007 a instauré le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux.

Afin de répondre à cette exigence réglementaire mais aussi au besoin d'améliorer les conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, la Commune de Longueville a décidé depuis 2011, d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901.

Le Conseil Municipal doit désigner un élu en qualité de délégué élu afin de participer notamment à l'assemblée Départementale annuelle du CNAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de désigner Madame Géraldine NIBAUT, afin de représenter la Commune auprès du CNAS.

## **X RENOUVELLEMENT MARCHÉ D'ACHAT D'ÉNERGIE du SDESM**

Monsieur le Maire rappelle que la loi *NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Énergie)* du 7 décembre 2010, et la loi relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019 prévoient la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le SDESM, auquel la Commune est adhérente, propose de coordonner un groupement de commande d'achat d'énergie, de fournitures et de services associés en Seine-et-Marne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d' :

- **APPROUVER** le programme et les modalités financières,
- **ACCEPTER** les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération,
- **AUTORISER** l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés,
- **AUTORISER** le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

## **XI DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES**

Le Maire propose à l'assemblée de régulariser certaines opérations de dépenses et de recettes, en procédant à la ventilation des crédits nécessaires au règlement des diverses affaires en instance, sur le Budget de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de régulariser certaines opérations de dépenses et de recettes, en procédant à la ventilation des crédits nécessaires au règlement des diverses affaires en instance, sur le Budget de l'exercice 2020, comme suit :

### **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

#### **Décision modificative n°1 : Ecriture amortissement, opération d'ordre**

#### **RECETTES**

#### **CRÉDITS À OUVRIR**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
042/777	Quote-part subventions	5 785,34
<b>Total</b>		<b>5 785,34</b>

**CRÉDITS À RÉDUIRE**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
773	Mandats annulés	5 785,34
<b>Total</b>		<b>5 785,34</b>

**Décision Modificative n°2 – Virement de crédits :  
Régularisation écriture****DÉPENSES****CRÉDITS À OUVRIR**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
2313/ opération 100009	Immobilisation travaux station	200 000,00
<b>Total</b>		<b>200 000,00</b>

**CRÉDITS À RÉDUIRE**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
1681	Emprunts	200 000,00
<b>Total</b>		<b>200 000,00</b>

**Décision Modificative n°3 – Virement de crédits :  
Régularisation écriture Amortissement opération d'ordre****DÉPENSES****CRÉDITS À OUVRIR**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6811	Dotation aux amortissements	159,94
<b>Total</b>		<b>159,94</b>

**CRÉDITS À RÉDUIRE**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
675	Dotation spécifique	159,94
<b>Total</b>		<b>159,94</b>



## BUDGET GÉNÉRAL

**Décision Modificative n°1 – Virement de crédits :  
Virement de crédits pour annulation titre de recettes années antérieures**

### DÉPENSES

#### CRÉDITS À OUVRIR

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
673	Titres annulés sur exercice antérieur	1 000,00
<b>Total</b>		<b>1 000,00</b>

#### CRÉDITS À RÉDUIRE

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
022	Dépenses imprévues	1 000,00
<b>Total</b>		<b>1 000,00</b>

**Décision Modificative n°2 – Virement de crédits :  
Régularisation écriture Amortissement opération d'ordre**

### DÉPENSES

#### CRÉDITS À OUVRIR

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6811	Dotation aux amortissements	264,00
<b>Total</b>		<b>264,00</b>

#### CRÉDITS À RÉDUIRE

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
61521	Entretien et réparation de terrain	264,00
<b>Total</b>		<b>264,00</b>

## RECETTES

### CRÉDITS À OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
2804132	Amortissement	264,00
<b>Total</b>		<b>264,00</b>

### CRÉDITS À RÉDUIRE

Imputation	Nature	Montant
10222	FCTVA	264,00
<b>Total</b>		<b>264,00</b>

## XII QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire,



Francis PICCOLO



Le Maire,



Philippe FORTIN